



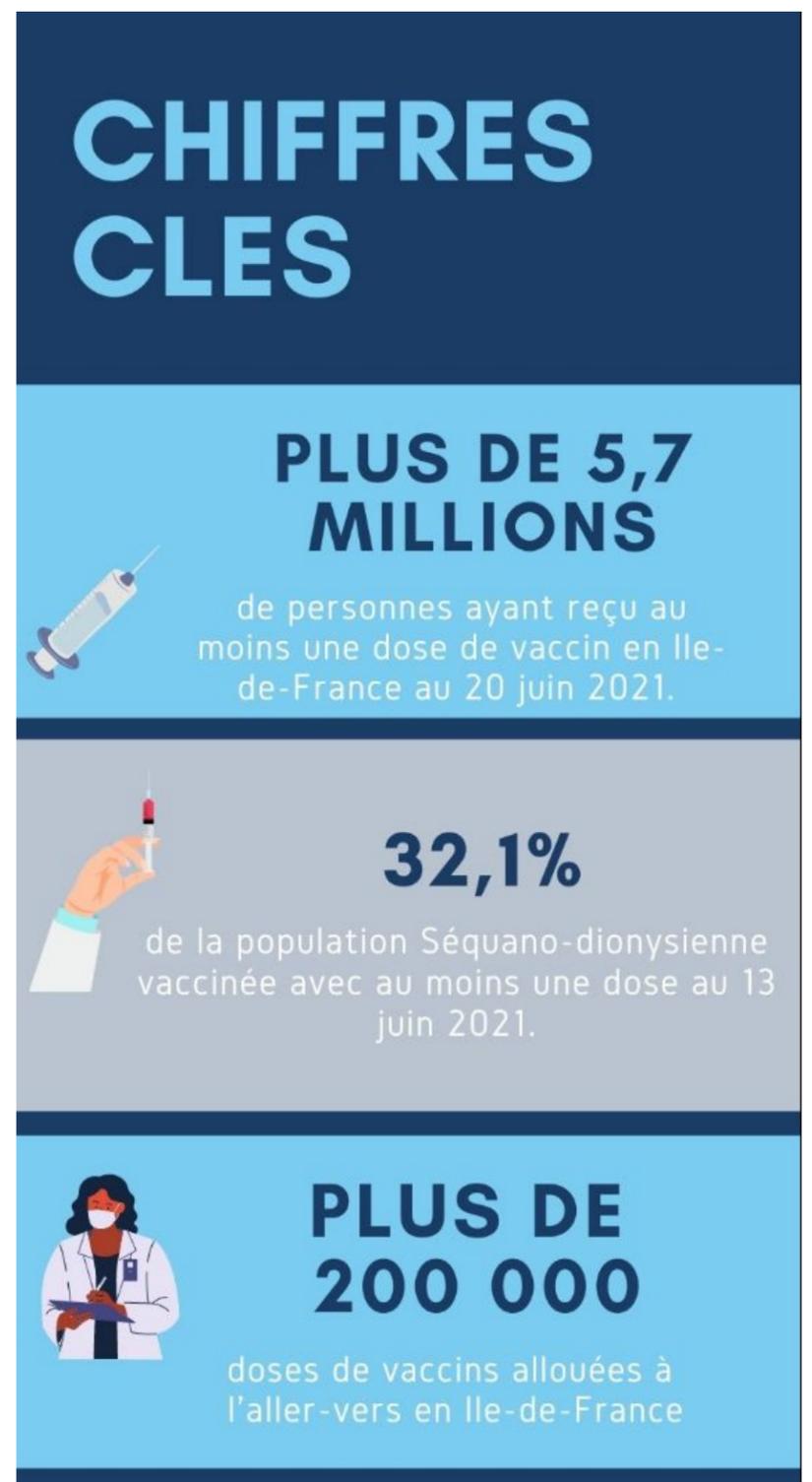
Covid STOP ENSEMBLE

Infolettre N°34 - 23 juin 2021



On ne va pas se mentir. Tous, nous sentons bien que la vaccination dans les quartiers populaires n'a pas atteint le niveau nécessaire pour qu'enfin leurs habitants soient à l'abri de cette épidémie, qui depuis des mois cristallise les difficultés qui les frappent. Ce n'est plus une question de doses, de prise de rendez-vous, de numérique. Ce à quoi nous devons nous affronter est plus subtil encore. Bien sûr, il faut redire que seule une vaccination massive évitera une quatrième vague liée au variant delta. Mais surtout, il nous faut convaincre que l'attention à soi est importante, valoriser le droit de chacun à bénéficier d'une protection désormais disponible, expliquer aussi qu'il s'agit d'un combat collectif, qu'en se faisant vacciner et en aidant à vacciner, on prend aussi sa place dans ce combat. La question qui est devant nous, ce n'est pas celle d'une liberté de partir en vacances ; c'est celle d'une vie collective devenant plus active, plus solidaire, plus engagée. Et c'est aussi pour cela que, comme à l'automne pour le port du masque, le rôle des jeunes et celui des militants associatifs seront décisifs pour animer l'action collective. Ecouter, comprendre, et convaincre, encore et toujours.

Luc Ginot
Directeur de la Santé Publique



Acteurs de terrain : le soutien scolaire et la médiation sociale boostées par le recours au numérique (ASIF, 93)

Créée en 2014 et intervenant en Seine-Saint-Denis, prioritairement sur Bobigny mais avec une ouverture sur d'autres villes du département, l'association sociale internationale de France (ASIF) s'est positionnée dès son lancement sur l'accompagnement aux apprentissages (langues, mathématiques) et le soutien scolaire. Son projet *Accès aux Droits à la Scolarité et à l'Informatique (ADSI)* s'est élargi progressivement pour couvrir également les

cours de français pour les adultes, les cours d'anglais, les cours de couture, les ateliers de la citoyenneté, la médiation sociale et les ateliers sociolinguistiques pour les primo-arrivants.



En cette période d'épidémie de Covid-19, l'association ASIF est devenue partenaire de l'ARS en octobre 2020. Dans le cadre du projet de solidarité « Covid Stop Ensemble », l'ASIF a distribué des masques de protection, des flyers et a créé un **stand de sensibilisation pour interpeller, informer et écouter le public et les habitants** du quartier Paul Vaillant Couturier de Bobigny sur leur situation dans la crise sanitaire. Elle a également mis en place un [guide pratique du confinement](#) en novembre 2020.

La crise sanitaire a eu par ailleurs pour conséquence de **donner un coup d'accélérateur au développement du rôle du numérique dans les projets de l'association**. Pendant la pandémie, elle a développé une offre mixte en présentiel (petit groupe sur place dans le respect des règles sanitaires) et distanciel.



Ce dispositif a été facilité par le prêt d'ordinateurs et de tablettes par l'association. Elle a aussi assuré la distribution de colis alimentaires en partenariat avec l'État dans le cadre du dispositif Quartiers Solidaires. Les activités de médiation sociale ont été développées en s'appuyant sur les partenariats existants avec la CAF 93, Pole emploi, les villes, le département, avec pour objectif de faciliter les démarches de la part des habitants.

L'association sera ouverte tout l'été pour assurer la continuité de ses activités et proposera des jeux ludo-éducatifs. L'accueil du public pour la médiation sociale et la distribution de colis alimentaires est maintenu. Elle proposera et accompagnera également des sorties familiales (zoo, musée, activité sportives) pour les enfants et leurs parents qui ne partent pas en vacances, en lien avec des contrats de villes (Bobigny, Romainville, Bondy).

Acteurs de la crise : l'action des médiateurs de Lutte Anti-Covid (LAC) sur les structures AHI de la Seine-Saint-Denis

Dans le cadre des actions de lutte contre la Covid-19 pilotées par l'ARS, des opérations de tests en structures d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (AHI) ont été mises en place en février 2021, notamment sur le département de la Seine-Saint-Denis.

Ces opérations ont été réalisées grâce aux médiateurs de lutte anti-Covid du département. Leurs interventions permettent d'augmenter les capacités de dépistage en Seine-Saint-Denis et d'accélérer la rupture des chaînes de transmission. Ces agents polyvalents sont en mesure d'agir sur l'ensemble des postes d'une opération de dépistage : l'accueil administratif, le prélèvement naso-pharyngé, l'analyse des tests, l'orientation vers une structure d'appui à l'isolement et le contact-tracing.

Au regard de l'évolution du nombre de cas dans le département en février 2021, lors de la troisième vague de l'épidémie, des campagnes de dépistage ont été montées dans un délai restreint en priorisant les structures collectives, dont notamment les foyers de travailleurs migrants (FTM) / résidences sociales. Ainsi, **une grande partie des structures AHI du département ont fait l'objet d'une campagne de dépistage par ces médiateurs LAC**. Ce sont au total plus de 80 opérations qui ont été organisées entre mars et mai 2021 et plus de 2 200 usagers testés, soit environ 18% de la population des structures ayant fait l'objet d'un dépistage, ainsi que 92 personnels de ces structures. Outre la rupture des chaînes de contamination, les **opérations des médiateurs LAC dans ces structures permettent, par ailleurs, de délivrer des messages de prévention autour des gestes barrières ou du port du masque**, les médiateurs étant formés sur cette thématique. Les opérations de MLAC dans les structures AHI s'inscrivent donc en complémentarité du programme Covid Stop ensemble.

Les médiateurs LAC de la Seine-Saint-Denis sont également intervenus en structure « personne en difficulté spécifiques » (CAARUD) ainsi qu'au sein de la maison d'arrêt de Villepinte, structures collectives où les risques de propagation du virus sont également particulièrement élevés.

Zoom sur : les dispositifs de vaccination en Seine-Saint-Denis

Les dispositifs de vaccination en Seine-Saint-Denis reposent sur un maillage dense de centres (plus de 30 centres sur les 40 communes) et une diversité de modes d'intervention pour permettre l'accessibilité de tous les publics

(centres, vaccino-drome, vacci-drive...). Des opérations d'« aller-vers » sont menées régulièrement, en complément de ces centres (opérations « au pied des tours » de l'Assurance Maladie, bus de vaccination du conseil départemental...) et des opérations de sensibilisation à la vaccination sont réalisées par différents acteurs aux côtés de nombreux dispositifs d'information et d'aide à la prise de rendez-vous déployés par la CPAM et les collectivités. A la suite de la publication de données de couvertures vaccinales par département et par pathologie, ces dispositifs ont été renforcés avec l'élaboration d'un plan d'action qui se base sur une surdotation du département, l'organisation des plages de vaccination, la poursuite et le renforcement des opérations de vaccination « au pied des tours », la multiplication des équipes mobiles et le renforcement de la mobilisation des réseaux de médecins libéraux et des pharmacies.

Le réseau francilien des centres de ressources politique de la ville (CRPV) : contribuer à l'animation de réseaux d'acteurs

En Île-de-France, le réseau des CRPV est constitué du [Centre de ressources politique de la ville en Essonne, Val-de-Marne et Seine-et-Marne](#), du [Pôle ressources Ville et développement social](#) (78, 92, 95) et du Pôle ressources de Paris et de [Profession Banlieue](#) (93).

Leur mission est d'accompagner la qualification des acteurs et actrices du développement social et urbain, à commencer par les professionnel·les de la politique de la ville mais aussi les acteur·rices de droit commun œuvrant en direction des populations des quartiers prioritaires, en **mettant à leur disposition des ressources** (information, documentation, expériences...) et en **favorisant les échanges**. « Pour cela, nous tenons compte de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, mais également des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteur·rice·s locaux·ales » (Profession Banlieue).

Bénéficiant notamment du soutien de l'ARS IDF, ces centres font valoir l'importance de la prise en compte des enjeux de santé dans toutes les politiques publiques. Ils sont concrètement amenés à :

- animer des réseaux de professionnel·les comme les coordonnateur·rices d'ateliers santé-ville, de contrats locaux de santé... ;
- animer des rencontres de sensibilisation et de mise en débat autour de la santé mentale, des problématiques liées à l'alimentation, de l'articulation des enjeux de santé avec l'urbanisme, ou encore avec l'éducation... ;
- appuyer des initiatives de territoires, notamment autour des sujets de coopération locale ;
- capitaliser et diffuser de la ressource relative aux inégalités sociales et territoriales de santé.



Sur ce dernier point, mentionnons une initiative intéressante portée par les centres franciliens. « Dès le début du premier confinement, les centres de ressources ont suivi avec attention ce qu'il se passait dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Une veille s'est structurée autour de quatre thématiques : la santé, l'habitat, l'éducation et le travail. Elle a donné lieu à la publication en 2021 de newsletters régionales « [Chroniques d'un confinement dans les quartiers populaires](#) » qui, au-delà du partage des principaux constats dressés comme le cumul des inégalités et des fragilités des habitants des quartiers prioritaires, que ce soit au regard de l'état de santé, du logement, de l'éducation, des conditions de travail, de l'accès aux droits, de la maîtrise des outils numériques, etc., ont vocation à alimenter les réflexions et l'action dans la perspective du renouvellement de la politique de la ville en 2022 ».



Zoom sur : la vaccination est ouverte aux adolescents, avec l'accord des 2 parents

La vaccination anti-Covid est ouverte à tous les adolescents volontaires de plus de 12 ans depuis le 15 juin suite à la recommandation favorable de la Haute

Autorité de Santé (HAS).

Un adolescent, muni de la carte vitale de l'un de ses parents ou d'une attestation de droits à l'Assurance Maladie, pourra se rendre en centre de vaccination pour recevoir sa première dose du vaccin Pfizer. En préalable à la vaccination, un entretien préparatoire avec un professionnel de santé sera réalisé pour une information claire et adaptée à son âge. Si la présence d'un parent n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée. Accompagné ou non, il sera nécessaire de présenter une attestation de consentement à la vaccination signée des deux parents. Le [formulaire](#) est téléchargeable sur le site du Ministère de la Santé.

Néanmoins, pour les 16-17 ans qui souffrent d'une pathologie à haut risque de développer une forme grave de Covid, le consentement d'un seul parent suffit.



COVID-19

COLLÉGIENS, LYCÉENS, PERSONNELS
**POUR UN ÉTÉ ET UNE RENTRÉE
EN TOUTE SÉRÉNITÉ
ON SE FAIT VACCINER !**



A partir du 15 juin, **tous ceux qui ont entre 12 et 18 ans** peuvent aussi se faire vacciner avec l'accord de leurs parents ou responsables légaux.

Rendez-vous dans les **centres de vaccination** ou renseignez-vous auprès d'un **professionnel de santé**.



education.gouv.fr/vaccination12-18ans

Retrouvez les outils de sensibilisation des jeunes de 12 à 18 ans à la vaccination :

[Cliquez ici](#)



Même vacciné.e, j'applique les gestes barrières



Boîte à outils

Retrouvez une série de [vignettes « bonnes raisons de se faire vacciner »](#), réalisée par l'ARS IDF et utilisable sur les réseaux sociaux.

[Accès au calendrier 2021 du CODES 93](#) - Sessions de formation sur la Covid-19.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

Partage de vos initiatives : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... parlez-nous en !

Contact : ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr

Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire en suivant [ce lien](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)